



Modifications des spécialités de doctorat des écoles doctorales SEVAB et GEETS

**Commission de la recherche du conseil académique
du 6 mai 2021
Délibération 2021/05/CR-023**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Considérant les propositions des écoles doctorales (ED) SEVAB (Sciences écologiques, vétérinaires, agronomiques et bioingénierie) et GEETS (Génie Electrique, Electronique, Télécommunications et Santé) ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche approuvent les créations et suppressions demandées par les écoles doctorales SEVAB et GEETS :

- **ED SEVAB**

Modification du périmètre de 2 de leurs spécialités :

Spécialités actuelles	Nouvelles spécialités
Pathologie, toxicologie, génétique et nutrition	Infectiologie, physiopathologie, toxicologie, génétique et nutrition
Développement des plantes	Interactions biotiques et abiotiques

Suppression d'une spécialité :

- Interactions plantes – microorganismes

- **ED GEETS**

Création d'une spécialité :

- Ingénierie pour la santé et pour le vivant

Toulouse, le 7 mai 2021



Président,

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0